

RAPPORT DU PRESIDENT

Mes chers confrères,

L'ordre du jour est trop chargé pour que vous me pardonniez d'inutiles longueurs. Mais vous ne me pardonneriez pas davantage de ne pas respecter la tradition qui veut que j'adresse les félicitations de l'A.B.F. à ceux de nos confrères qui ont été décorés au cours de l'année 1954 : M. l'Inspecteur général Pierre Lelièvre, promu officier de la Légion d'honneur, M^{lle} Salvan, conservateur à la Direction, M. Marcel Koelbert, conservateur de la Bibliothèque universitaire d'Alger, M. Edmond Blaessinger, bibliothécaire de l'Ecole Polytechnique, M^{lle} Germaine Lebel, conservateur-administrateur de la Bibliothèque nationale universitaire d'Alger, M. Tremblot de la Croix, conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, M. Brouillounesque, bibliothécaire en chef honoraire de la Ville de Paris, nommés Chevaliers.

Quant aux réunions que l'A.B.F. a tenues l'année dernière, j'évoquerai d'un mot chacune d'elles : la visite de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, le 9 mars, suivie d'un repas froid à l'Ecole des Langues orientales et de l'Assemblée générale au cours de laquelle furent projetés deux films sur Balzac et sur Hugo; la visite, le 26 février, de l'Exposition Mérimée à la B.N.; l'importante communication à l'Ecole des Chartes, le 5 mars, de M^{lle} Yvonne Oddon sur le stage qu'elle a dirigé à Ibadan; la triple visite, ou plutôt la visite si aimablement détriplée par M. Porcher et ses collaborateurs, de petits groupes seulement pouvant accéder aux vitrines en suivant les commentaires des organisateurs, les 15 et 22 juin et le 1^{er} juillet, de l'Exposition des manuscrits à peintures à la B.N.; le 30 juin, réception au Palais d'Orsay, où nous avons eu le trop rare plaisir de rencontrer un nombre appréciable de nos confrères de province, réunis à Paris à l'occasion des journées d'études des bibliothèques municipales organisées par la D.B.F.; le 18 juin, visite de la plus belle cartothèque du monde, dont M^{lle} Foncin voulut bien nous faire les honneurs; le 10 octobre, réunion nombreuse à Auxerre où nous avons été accueillis par M. Jean Moreau, député-maire et où M^{lle} Lafeuillade nous fit visiter l'exposition que présentait alors sa bibliothèque; le 15 novembre, à la bibliothèque Mazarine, réception de M. Stummvoll, directeur général de la Bibliothèque de Vienne; le 22 novembre, visite sous la direction de son chef, M. Adrien Caro, de la Bibliothèque du Service central de documentation de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Sur le plan des activités internationales, je dois mentionner la cordialité de nos rapports avec les Bibliothécaires des bibliothèques musicales qui nous ont invités à participer aux travaux de leur réunion d'avril; notre participation aussi à la réunion, en février, des organisations non gouvernementales, à l'Unesco. M. Marty et M^{lle} Dollfus ont bien voulu représenter respectivement l'A.B.F. à la réunion des bibliothécaires allemands qui avaient invité l'A.B.F. à Brême du 8 au 11 juin, et à la réunion des bibliothécaires suisses qui nous avaient conviés à Porrentruy le 18 et le 19 septembre. Enfin, à la réunion de la F.I.A.B. à Zagreb, du 27 septembre au 1^{er} octobre, les Bibliothécaires français étaient représentés par M^{me} Duprat, M^{lle} Chaumié, MM. Brun, Lethève, Poindron, Veinstein et moi-même.

Qu'il me soit permis d'exprimer à ce propos l'opinion de tous ceux qui ont eu l'honneur de représenter l'A.B.F. à l'étranger : c'est qu'il est gênant, depuis tant d'années, d'accepter tant d'aimables invitations, de constater l'empressement de nos confrères étrangers, la somptuosité de leur accueil — et de n'avoir pu jamais que très médiocrement les payer de retour. Puisque l'A.B.F. fêtera l'an prochain son cinquantenaire, ne pourrait-elle saisir cette occasion de remercier tant d'associations sœurs? J'entends bien que nous sommes pauvres. Nos confrères autrichiens et yougoslaves ne sont certainement pas plus riches que nous. Espérons que nous obtiendrons l'aide qui ne leur a pas été refusée pour faire honorablement figure devant leurs confrères étrangers. Je m'en voudrais de me mêler de ce qui ne me regarde plus... mais ce sera certainement un point où s'appliquera toute la sollicitude de notre nouveau bureau pour les intérêts, intelligemment compris, de notre association.

Le travail du Secrétariat est à la fois toujours le même et sans cesse renouvelé : rapports épistolaires avec des associations étrangères, anglaises, belges, suisses, allemandes, autrichiennes, japonaises; échanges de renseignements sur l'organisation professionnelle.

Le Comité de Lecture a poursuivi avec le même succès la publication de ses Listes et Fiches.

Au Bulletin ronéoté, dont je veux encore redire combien la périodicité régulière fut méritoire, nous avons eu la grande satisfaction de substituer un bulletin imprimé qui, grâce à l'ingéniosité de M. Lethève et de M. Roussier, ne constitue pour notre budget qu'une charge très supportable. Il est certes susceptible d'améliorations matérielles. Quant au contenu, il dépend de nous tous d'en maintenir ou développer l'intérêt, mais les sommaires des trois derniers numéros sont parfaitement estimables.

Je me défendais à l'instant d'empiéter sur les attributions du nouveau bureau en vous parlant de la si souhaitable célébration de notre cinquantenaire. Pour la même raison je n'évoquerai que rapidement le Congrès international qui se tiendra du 11 au 18 septembre à Bruxelles. Nous croyons pouvoir compter sur une vingtaine de rapports de membres de l'Association. M^{me} Dougnac y sera rapporteur général du chapitre des acquisitions étrangères dans les grandes bibliothèques. M^{me} Honoré traitera la question des échanges de Publications officielles, M. Breillat celle de la formation professionnelle des Bibliothécaires de Lecture publique. M. Cain, d'autre part, et M. Poindron, y présenteront des rapports généraux.

La participation française y sera donc large et de qualité. Mais il y a encore beaucoup à faire... Je le dis sans aucun pessimisme, avec confiance au contraire. Comment ne pas croire en la vitalité d'une association qui compte 58 membres de plus que l'an passé ?

Et c'est le souci de faire fonctionner plus rationnellement une association en progrès qui nous a amenés à en réviser les statuts. Vous avez reçu le texte des modifications votées par le bureau unanime, avec en regard le texte ancien. Vous avez le droit d'en discuter chaque mot. Je crains qu'alors le jour levant ne nous trouve encore à la tâche. Je crois que le mieux serait ou de voter globalement par oui ou non (oui = j'accepte les modifications proposées, non = je les repousse); ou de voter article par article. Votre bureau a estimé que deux ans passaient très vite et qu'il valait mieux que le président, non rééligible, fût élu pour trois ans. Il a estimé aussi qu'il était mauvais que les vice-présidents ne fussent pas éligibles à la présidence. Et pour éviter des inconvénients anciennement constatés, il a pensé que trois vice-présidents, annuellement renouvelables par tiers, étaient préférables.

Quant aux sections, le bureau ne les a supprimées que pour leur donner une vie nouvelle en les rendant plus souples. Le bureau a pensé qu'il était plus simple d'en réserver l'organisation à un règlement intérieur, les meilleurs statuts étant les plus brefs. Enfin, le bureau a estimé qu'il était trop lourd, je veux dire qu'il comprenait dans les actuels statuts un bureau et un conseil. Les nouveaux statuts distinguent le bureau, qui est de droit commun (président, secrétaire, trésorier), du conseil qui est ce bureau enrichi d'un certain nombre de capacités, comme dirait M. Guizot.

Avant que vous ne délibérez sur cette nécessaire révision des statuts, permettez-moi de terminer ce que je ne saurais sans ridicule appeler un discours, en remerciant, du fond du cœur, tous les membres du bureau de la sympathie, quelquefois de l'indulgence nécessaire qu'ils ont témoignées à un président à qui il manque sans doute quelques qualités présidentielles et qui sait bien en tout cas que sans leur concours dévoué, patient, sans leur abnégation, les résultats positifs que je viens d'énumérer n'auraient pas été atteints. Enfin, je remercie, en votre nom, M^{me} Dollfus d'avoir bien voulu nous accueillir ce soir et je la prie de dire à M. le Directeur de l'Ecole des Mines que nous le remercions aussi.

Pierre JOSSERAND.